



Bulletin de souscription Tous risques bureaux Réservé aux adhérents de l'APST

Courtier : GRAS SAVOYE TOURISME
Code Hiscox : HA 1572

NB: Ce formulaire doit être rempli par le représentant légal du preneur d'assurance, pour toutes **ses entités affiliées**.

ATTENTION : VOUS DEVEZ REpondre A L'ENSEMBLE DES QUESTIONS POSEES DANS CE FORMULAIRE POUR ETRE ELIGIBLE A LA SOUSCRIPTION DE CETTE ASSURANCE.

Dans le cadre de ce bulletin de souscription, les mots et expressions écrits en caractères gras ont la même signification que dans les Conditions Générales de la police d'assurance « Tous Risques Bureaux » d'Hiscox, référencées OBH0608 et le volet Assistance, référencé ASP0608. Si **vous** n'avez pas d'exemplaire de ces Conditions Générales, contactez GRAS SAVOYE TOURISME pour en obtenir une copie, afin de comprendre pleinement ce à quoi **vous** vous engagez par la signature de ce bulletin.

Le présent bulletin de souscription est établi entre :

L'assureur :

Hiscox Insurance Company Ltd, via sa succursale française et par l'intermédiaire de Hiscox Europe Underwriting Ltd. - Hiscox France, 19 rue Louis le Grand, 75002 Paris, R.C.S. Paris 524 737 68 – Siège social : 1 Great St. Helen's, Londres, EC3A 6HX, Royaume-Uni – Numéro d'enregistrement en Angleterre : 671205 - n° FSA 490964 (www.orias.fr).

Et

L'assuré :

Raison sociale :

Représenté par M. ou Mme :

Adresse du siège social :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

E-mail :

SIREN (9 chiffres) :

Forme juridique :

Adresse des bureaux à assurer :

Surface des bureaux à assurer :

1/7

Gras Savoye Tourisme

Société de courtage d'assurance et de réassurance

Siège social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion Bouton, CS 70001, 92 814 Puteaux Cedex. Tél. 01 41 43 50 00. Télécopie 01 41 43 55 55.

Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros - 311 248 637 R.C.S. Nanterre N° FR 61 311 248 637.

Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707. (<http://www.orias.fr>).

Sous le contrôle de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 9.



Bulletin de souscription Tous risques bureaux Réservé aux adhérents de l'APST

Montants assurés

Merci de cocher l'option correspondant à **vos** situation, en fonction :

- de la surface totale de **vos** bureaux à assurer,
- de **vos** qualité de locataire ou propriétaire de ces bureaux,
- de **vos** qualité d'adhérent APST déjà titulaire ou non d'un contrat d'assurance « Assurances Professionnelles by Hiscox, Tourisme Pro ».

| Surface des bureaux assurés | Mobiliers pro dans les bureaux assurés | Matériel pro dans les bureaux assurés | Matériel pro en tous lieux | Pertes financières | Qualité | Prime annuelle TTC 1ère année | Prime annuelle TTC dès la 2ème année | Prime annuelle TTC 1ère année | Prime annuelle TTC dès la 2ème année |
|-----------------------------|--|---------------------------------------|----------------------------|--------------------|--------------|--|--|--|--|
| | | | | | | <u>Adhérents APST non assurés au titre du programme RC Pro</u> | <u>Adhérents APST non assurés au titre du programme RC Pro</u> | <u>Adhérents APST assurés au titre du programme RC Pro</u> | <u>Adhérents APST assurés au titre du programme RC Pro</u> |
| Moins de 100m ² | 20 000 € | 25 000 € | 10 000 € | 100 000 € | Locataire | 463 € TTC <input type="checkbox"/> | 526 € TTC <input type="checkbox"/> | 419 € TTC <input type="checkbox"/> | 475 € TTC <input type="checkbox"/> |
| | | | | | Propriétaire | 510 € TTC <input type="checkbox"/> | 580 € TTC <input type="checkbox"/> | 462 € TTC <input type="checkbox"/> | 524 € TTC <input type="checkbox"/> |
| Moins de 200m ² | 40 000 € | 50 000 € | 20 000 € | 200 000 € | Locataire | 915 € TTC <input type="checkbox"/> | 1 039 € TTC <input type="checkbox"/> | 826 € TTC <input type="checkbox"/> | 938 € TTC <input type="checkbox"/> |
| | | | | | Propriétaire | 975 € TTC <input type="checkbox"/> | 1 108 € TTC <input type="checkbox"/> | 881 € TTC <input type="checkbox"/> | 1 000 € TTC <input type="checkbox"/> |
| Moins de 300m ² | 80 000 € | 100 000 € | 20 000 € | 300 000 € | Locataire | 1 311 € TTC <input type="checkbox"/> | 1 489 € TTC <input type="checkbox"/> | 1 184 € TTC <input type="checkbox"/> | 1 345 € TTC <input type="checkbox"/> |
| | | | | | Propriétaire | 1 381 € TTC <input type="checkbox"/> | 1 569 € TTC <input type="checkbox"/> | 1 248 € TTC <input type="checkbox"/> | 1 418 € TTC <input type="checkbox"/> |

Franchise biens mobiliers : 350 € (400 € pour le matériel professionnel en tous lieux)

Franchise pertes financières : Néant

Période d'indemnité Pertes Financières : 12 mois

2/7

Gras Savoye Tourisme

Société de courtage d'assurance et de réassurance

Siège social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion Bouton, CS 70001, 92 814 Puteaux Cedex. Tél. 01 41 43 50 00. Télécopie 01 41 43 55 55.

Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros - 311 248 637 R.C.S. Nanterre N° FR 61 311 248 637.

Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707. (<http://www.oriass.fr>).

Sous le contrôle de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 9.



Bulletin de souscription Tous risques bureaux Réservé aux adhérents de l'APST

Le Tableau des Garanties et Franchises ci-dessous récapitule les montants assurés et les franchises applicables, en fonction des options ci-dessus.

| Bâtiments | <u>Montant garanti</u> (plafond d'indemnisation) | <u>Franchise</u> |
|--|---|------------------|
| Bâtiments | Valeur de reconstruction à neuf | 350 € |
| <u>dont :</u> - Conduites enterrées et assimilées, et frais de recherche de fuites | 25.000 € | |
| Biens mobiliers | <u>Montant garanti</u> (plafond d'indemnisation) | <u>Franchise</u> |
| Mobilier professionnel dans les bureaux assurés | Entre 20.000 € et 80.000 € selon option applicable | 350 € |
| Matériel professionnel dans les bureaux assurés | Entre 25.000€ et 100.000 € selon option applicable | 350 € |
| Matériel professionnel en tous lieux | Entre 10.000 € et 20.000 € selon option applicable | 400 € minimum |
| Pertes financières | <u>Montant garanti</u> (plafond d'indemnisation) | <u>Franchise</u> |
| Frais et pertes après sinistres, frais supplémentaires d'exploitation, perte de revenus, perte de la valeur vénale | Entre 100.000 € et 300.000 € selon option applicable Période d'indemnité limitée à 12 mois | Néant |
| Garanties additionnelles | <u>Montant garanti</u> (plafond d'indemnisation) | <u>Franchise</u> |
| Biens personnels dans les locaux assurés | 6.500 € | 350 € |
| Vol des espèces et valeurs : | | |
| - en coffre-fort | 6.500 € | 350 € |
| - en cours de transport | 3.500 € | 350 € |
| - dans tous les autres cas | 1.500 € | 350 € |

3/7

Gras Savoye Tourisme

Société de courtage d'assurance et de réassurance

Siège social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion Bouton, CS 70001, 92 814 Puteaux Cedex. Tél. 01 41 43 50 00. Télécopie 01 41 43 55 55.

Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros - 311 248 637 R.C.S. Nanterre N° FR 61 311 248 637.

Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707. (<http://www.oriass.fr>).

Sous le contrôle de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 9.



Bulletin de souscription

Tous risques bureaux

Réservé aux adhérents de l'APST

Responsabilité Civile Propriétaire

(si l'assuré est propriétaire)

| | <u>Montant garanti</u> (plafond d'indemnisation) | <u>Franchise</u> |
|--|---|------------------|
| | 7.500.000 € par sinistre | Néant |
| <u>dont :</u> | | |
| - Dommages matériels et immatériels consécutifs | 1.500.000 € par sinistre | |
| - Atteintes accidentelles à l'environnement | 800.000 € par sinistre | |
| - Recours des locataires | 750.000 € par année d'assurance | |
| - Troubles de jouissance | 750.000 € par année d'assurance | |

Responsabilité Civile Locataire

(si l'assuré est locataire)

| | <u>Montant garanti</u> (plafond d'indemnisation) | <u>Franchise</u> |
|--------------------------|---|------------------|
| | 7.500.000 € par sinistre | Néant |
| <u>dont :</u> | | |
| - Risques locatifs | 7.500.000 € par sinistre | |
| - Troubles de jouissance | 750.000 € par année d'assurance | |
| - Pertes de loyers | 2 ans | |

Attention:

Votre responsabilité de locataire envers **votre** propriétaire est limitée à 3.000.000 € pour les **dommages matériels** garantis si les **bâtiments** assurés dans lesquels **vous** exercez **votre activité professionnelle** sont situés :

- dans un ensemble de fonds de commerce en communication directe ou par passage couvert exploités par divers commerçants (locataires ou copropriétaires) et dont la superficie développée est supérieure à 3.000 m²;
- dans un immeuble ou groupe d'immeubles en communication dont la superficie développée est supérieure à 20.000 m²;
- dans un immeuble de grande hauteur (plus de 28 m);
- dans des bâtiments faisant l'objet d'un classement ou d'une inscription en tout ou partie au titre des Monuments Historiques.

Recours des voisins et des tiers

(que l'assuré soit propriétaire ou locataire)

| | <u>Montant garanti</u> (plafond d'indemnisation) | <u>Franchise</u> |
|--|---|------------------|
| | 1.500.000 € par sinistre | Néant |

Territorialité

France métropolitaine et Départements et Régions d'Outre-Mer, hors Corse.

4/7

Gras Savoye Tourisme

Société de courtage d'assurance et de réassurance

Siège social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion Bouton, CS 70001, 92 814 Puteaux Cedex. Tél. 01 41 43 50 00. Télécopie 01 41 43 55 55.

Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros - 311 248 637 R.C.S. Nanterre N° FR 61 311 248 637.

Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707. (<http://www.orias.fr>).

Sous le contrôle de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 9.



Bulletin de souscription Tous risques bureaux Réservé aux adhérents de l'APST

Déclarations de l'assuré

A la date de souscription, l'**assuré** déclare :

- être membre de l'APST Vrai Faux
- avoir pris connaissance des Conditions Générales de la police d'assurance « Tous Risques Bureaux » d'Hiscox, référencées OBH0608, et en accepter les termes Vrai Faux
- ne pas être déjà assuré auprès d'Hiscox et ne pas avoir demandé à Hiscox une proposition d'assurance Tous Risques Bureaux au cours des 3 derniers mois..... Vrai Faux
- ne pas avoir subi ou déclaré au cours des 3 dernières années :
 - › un sinistre Catastrophe Naturelle, et/ou
 - › plus de 2 sinistres, et/ou
 - › 2 sinistres de même nature, et/ou
 - › 2 sinistres indemnisés pour un total de plus de 30.000 € Vrai Faux
- ne pas avoir été résilié pour sinistre ou pour non-paiement de prime au cours des 24 derniers mois au titre d'un contrat d'assurance couvrant des risques similaires à ceux objets des présentes Vrai Faux
- que ses activités professionnelles, ainsi que celles de ses éventuels sous-locataires et/ou colocataires, sont exclusivement des activités de conseils ou de services Vrai Faux
- que les bureaux assurés sont conformes aux normes en vigueur en matière de législation du travail en ce qui concerne la présence d'extincteurs et les installations électriques, et que les portes d'accès sont au minimum munies de deux points de fermeture dont l'un au moins est de sûreté Vrai Faux
- que les **bâtiments** assurés sont construits et couverts en dur, c'est-à-dire des bâtiments clos dont les murs sont construits pour au moins 50% de briques, pierres, parpaings de ciment ou béton et dont la toiture est couverte pour au moins 90% en ardoises, tuiles, métaux ou ciment..... Vrai Faux
- que les bureaux assurés ne se situent pas dans un manoir, un château ou dans un bâtiment classé Monument Historique ou répertorié à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques Vrai Faux

Si l'un des critères d'éligibilité ci-dessus n'est pas rempli, une proposition spécifique pourra être demandée par courrier adressé à GRAS SAVOYE TOURISME, Immeuble Quai 33, 33 Quai de Dion Bouton, 92814 PUTEAUX, ou par email à l'adresse gs-apst@grassavoie.com

5/7

Gras Savoye Tourisme

Société de courtage d'assurance et de réassurance

Siège social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion Bouton, CS 70001, 92 814 Puteaux Cedex. Tél. 01 41 43 50 00. Télécopie 01 41 43 55 55.

Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros - 311 248 637 R.C.S. Nanterre N° FR 61 311 248 637.

Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707. (<http://www.orient.fr>).

Sous le contrôle de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 9.



GRAS SAVOYE
WillisTowersWatson





Bulletin de souscription Tous risques bureaux Réservé aux adhérents de l'APST

Date de prise d'effet et durée de la police

Date de prise d'effet souhaitée :

Merci de cocher l'option choisie :

- Prise d'effet à compter de la date de signature du présent bulletin de souscription, 0h00, sous réserve du respect des critères d'éligibilité définis au présent document et de l'encaissement de la prime.

ou

- Autre date d'effet (maximum 30 jours avant et 90 jours après la date de signature du présent bulletin de souscription) :/...../.....

Durée de la police :

Un an à compter de la date de prise d'effet. La **police** est reconduite tacitement pour une durée identique sauf disposition contraire des Conditions Particulières.

6/7

Gras Savoye Tourisme

Société de courtage d'assurance et de réassurance

Siège social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion Bouton, CS 70001, 92 814 Puteaux Cedex. Tél. 01 41 43 50 00. Télécopie 01 41 43 55 55.

Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros - 311 248 637 R.C.S. Nanterre N° FR 61 311 248 637.

Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707. (<http://www.orias.fr>).

Sous le contrôle de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 9.



GRAS SAVOYE
WillisTowersWatson

APST
Association Professionnelle
de Solidarité du Tourisme



Bulletin de souscription Tous risques bureaux Réservé aux adhérents de l'APST

Protection des données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à créer et gérer un contrat d'assurance. Les destinataires des données **vous** concernant peuvent être des tierces parties impliquées dans la couverture, telles que d'autres assureurs, des médiateurs en cas de réclamation, les administrations de lutte contre les fraudes, les réassureurs et les autorités de régulation des assurances.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, **vous** bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui **vous** concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Hiscox France, 19 rue Louis le Grand, 75002 Paris.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, **vous** opposer au traitement des données vous concernant.

*

A réception du présent bulletin dûment rempli et signé, Gras Savoye Tourisme placera les garanties auprès de l'**assureur**, sous réserve que les déclarations de l'**assuré** entrent strictement dans le cadre prédéfini ci-dessus. L'acceptation du risque par l'**assureur** sera manifestée par l'émission des Conditions Particulières valant garantie définitive pour une durée de 6 mois minimum et de 18 mois maximum, sous réserve du paiement de la prime.

Je soussigné(e) : , représentant légal de la société:

déclare qu'à ma connaissance, tous les renseignements donnés, que ce bulletin de souscription ait été rempli de ma main ou non, sont exacts. Je reconnais être informé(e) de l'obligation de sincérité des réponses au présent bulletin de souscription et des conséquences qui résulteraient d'une omission ou d'une fausse déclaration, à savoir la nullité du contrat d'assurance (Article L 113-8 du Code des Assurances) ou la réduction des indemnités (Article L 113-9 du Code des Assurances). En signant ce bulletin de souscription, je suis tenu(e) d'accepter les termes de la proposition d'assurance faite par l'**assureur**. Les déclarations faites dans ce bulletin de souscription feront partie intégrante du contrat d'assurance et lui serviront de base. Toute mention rayée sur ce document le rend nul et non avenu.

Je donne à Gras Savoye Tourisme mandat exclusif de placement des garanties objets du présent bulletin de souscription auprès d'Hiscox, ce mandat annulant tout éventuel mandat antérieur.

Etabli en 2 exemplaires originaux,

A: le :

Signature et cachet de la société

Merci de retourner dans un délai maximum de 48 heures à compter de la date de signature à **GRAS SAVOYE TOURISME, Immeuble Quai 33, 33/34 Quai de Dion Bouton, 92814 PUTEAUX :**

- le présent bulletin de souscription daté, paraphé et signé
- votre règlement par chèque

IMPORTANT : Les garanties accordées au titre de la **police** font l'objet de conditions négociées dans le cadre d'un appel d'offres mené pour le compte des adhérents de l'APST. Seuls les adhérents APST peuvent bénéficier de ces conditions spécifiques auprès d'Hiscox. La perte de la qualité d'adhérent de l'APST entraînera automatiquement la cessation des garanties à l'échéance de la **police**.

7/7

Gras Savoye Tourisme

Société de courtage d'assurance et de réassurance

Siège social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion Bouton, CS 70001, 92 814 Puteaux Cedex. Tél. 01 41 43 50 00. Télécopie 01 41 43 55 55.

Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros - 311 248 637 R.C.S. Nanterre N° FR 61 311 248 637.

Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707. (<http://www.orias.fr>).

Sous le contrôle de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 9.